

blay, Graves et Thorel, mais il a le mérite d'être présenté sous forme de tableaux synoptiques qui rendent les recherches plus faciles.

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture de M. Lambin sur le *prieuré de Saint-Nicolas-de-Courson*.

A mi-chemin de Saint-Jean-aux-Bois et de Pierrefonds se trouvent les vestiges d'une ancienne abbaye de l'ordre des Bénédictins, qui portait autrefois le nom de prieuré de Saint-Nicolas-de-Courson.

Ce prieuré, situé dans un endroit des plus pittoresques, remonte aux premiers temps du christianisme, et dans les constructions actuelles se remarquent encore des traces d'architecture remontant au XII^e siècle. L'abbaye, dont il relevait, était celle de Marmoutiers. Muldrac rapporte, à l'époque où il écrit, vers 1650, qu'il y avait alors devant le maître-autel de la chapelle un monument en pierre, mais, à ce moment, les bâtiments avaient été transformés en une ferme.

Les Bénédictins, aussitôt après avoir repris possession de ce domaine, louèrent ces locaux à un fermier, ainsi que les droits de panage qu'ils possédaient dans la forêt de Cuise, autrement dit de Compiègne.

De 1701 jusqu'à la Révolution de 1789, les Archives de l'Oise enregistrent une série de baux passés, au nom des religieux, avec divers tenanciers, dont les plus connus que nous puissions citer sont : Le Caron de Fleury, Marie de Saint-Paul et Amable Laudigeois. Le prieuré possédait également, près de Pierrefonds, notamment au terroir de Retheuil et à celui de Palenne, plusieurs pièces de terre qui complétaient heureusement ses possessions.

Le dernier prieur, au moment où les biens du clergé furent convertis en biens nationaux, se trouvait être dom Vittaux, abbé de Notre-Dame-de-Londos. Ce fut le citoyen Troussel, membre du Comité du Salut public, qui, en 1793, acquit ce domaine.

Il le revendit à la liste civile en 1816, pour le prix de cent mille francs, après y avoir toutefois apporté de sensibles améliorations. Depuis 1822, époque où furent détruits les murs de l'enclos, les bâtiments ont été appropriés pour servir de logements aux gardes forestiers et deux d'entre eux y ont leur résidence.

M. Lambin peut considérer l'accueil fait par la Société à cette étude comme un précieux encouragement dans ses recherches historiques sur la forêt de Compiègne.

M. Plessier donne lecture de la première partie de l'*Introduction historique au Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, savant ouvrage composé en 1862 par Emmanuel Woillez, « l'un des hommes auxquels l'archéologie locale doit le plus après Graves ».

Ce travail, récompensé d'une médaille d'argent par le ministère, resta à l'état de manuscrit et fut offert, à la mort de l'auteur, par son gendre, le docteur Fourier, à la Société historique de Compiègne.

Le travail de M. Woillez est au point de vue historique une source précieuse de renseignements. Il eût été regrettable que, faute d'une *Introduction* et d'une *Table des formes anciennes*, un document de cette importance ne fût jamais qu'un manuscrit toujours difficile à consulter. Nous avons le ferme espoir que M. Plessier et M. le chanoine Pihan, dont les hautes qualités de travail et d'érudition sont connues de tous, mèneront à bien la besogne qu'ils ont entreprise et donneront à l'œuvre de M. Woillez une forme définitive et complète. Ils auront ainsi doté l'histoire et l'archéologie d'un ouvrage de grande valeur et contribué à enrichir la collection déjà nombreuse des œuvres utiles sorties des travaux et des recherches de notre Société historique.

Madame la duchesse de La Mothe-Houdancourt, présentée par MM. le chanoine Morel et Plessier, est ensuite proclamée membre titulaire de la Société.
